

Pôle Jeunesse, Sport et Vie Associative  
Réglementation du sport

Grenoble, le **23 OCT. 2020**

**Le Préfet**  
à  
Mesdames/ Messieurs les Président(e)s  
des Comités Sportifs de l'Isère

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme de nombreux autres pays, la France fait face à une nouvelle montée en puissance de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, l'état d'urgence sanitaire vient à nouveau d'être décrété par le Président de la République pour une durée d'au moins quatre semaines.

S'agissant plus particulièrement de la situation dans le département de l'Isère, depuis le mois de septembre dernier, je constate une forte dégradation des indicateurs sanitaires et hospitaliers, ce qui m'a conduit à instaurer à plusieurs reprises des mesures réglementaires destinées à casser les chaînes de contamination.

Le milieu sportif est particulièrement touché par cette contamination et le phénomène de clusters. En effet, un nombre important de personnes testées positives au Covid-19 est régulièrement recensé parmi les sportifs de tous niveaux, toutes disciplines confondues.

Cette situation sanitaire très préoccupante, nécessite une vigilance accrue de chacun, afin d'éviter toute propagation incontrôlée.

Aussi, je vous rappelle l'obligation de respecter et de faire respecter les mesures réglementaires prises par le décret du 16 octobre 2020 et déclinées dans le département par mon arrêté de ce jour. Ce dernier place désormais l'ensemble des communes de l'Isère en zone de couvre-feu avec des mesures renforcées à respecter (cf pièces jointes).

Je précise par ailleurs, que toute manifestation sportive sur la voie publique au-delà de 6 personnes est interdite dans tout le département.

Je compte sur votre sens des responsabilités et votre coopération pour participer à l'effort collectif de lutte contre le virus. Votre action est déterminante si nous voulons ne pas être contraints de prendre des mesures encore plus restrictives qui reviendraient probablement à interdire, à nouveau, toute pratique sportive collective.

Je vous demande de contacter, sans délai, toutes vos associations affiliées et vos licenciés afin qu'ils observent la plus grande vigilance dans le respect des mesures de sécurité sanitaire et de distanciation en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,



Lionel BEFFRE

Liste des Comités :  
DISCIPLINES

ASA DAUPHINOISE  
ASSO. PIERRE BELIN  
ATHLÉTISME  
AVIRON  
BADMINTON  
BASKET  
BOULES  
BOXE ANGLAISE  
C.D.I.M.J.S.  
CANOE CAYAK  
CDOS ISÈRE  
RETRAITE SPORTIVE ISERE CODERS 38  
COLJOG  
COURSE D'ORIENTATION  
CR BOXE ANGLAISE  
CR SPORTS DE NEIGE  
CYCLISME  
CYCLOTOURISME  
DANSE  
E.P.G.V.  
E.P.M.M  
EQUITATION  
ESCRIME  
ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS  
FFCAM  
FSCF DAUPHINE  
FSGT  
FOOTBALL  
GOLF  
GYMNASTIQUE  
HALTÉROPHILIE/MUSCULATION  
HANDBALL  
HANDISPORT  
HOCKEY SUR GLACE  
JUDO  
KARATÉ  
LIGUE COURSE D'ORIENTATION  
LIGUE ESCRIME  
LIGUE NATATION  
LUTTE  
MONTAGNE ET ESCALADE  
NATATION  
NAUTIC SPORTS  
O.M.S.  
PANATHLON GRENOBLE  
PARACHUTISME  
PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL  
PROFESSION SPORT 38  
RANDONNÉE PÉDESTRE  
ROLLER SKATING ISÈRE  
RUGBY  
SAUVETAGE ET SECOURISME

SAVATE BOXE FRANÇAISE  
SKI NAUTIQUE et WAKEBOARD  
"Société d'Entraide du Dévouement et du Bénévolat"  
SPÉLÉOLOGIE  
SPORT ADAPTE  
SPORTS DE GLACE  
SPORTS DE NEIGE  
SPORTS EN MILIEU RURAL  
SPORTS UNIVERSITAIRES  
TENNIS  
TENNIS DE TABLE  
TIR  
TIR A L'ARC  
TWIRLING BATON  
U.F.O.L.E.P.  
U.G.S.E.L.  
U.N.C.U.  
U.N.S.S.  
U.S.E.P.  
VOILE  
VOL A VOILE  
VOL LIBRE  
VOLLEY-BALL  
INSTITUT DE FORMATION AU METIER DE L'EAU